

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-814945

174584

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 1307	Société : RAM		
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : KOUAME MOKATAR			
Date de naissance : 01/01/1954			
Adresse : 23 lot MALSANA Sidi MAAREU F- CASA			
Tél. 0667341983 Total des frais engagés : 3027, 00 Dhs			

Cadre réservé au Médecin			
			
Cachet du médecin :			
Date de consultation : 18/08/2023			
Nom et prénom du malade : HARISSA FATHIMA			
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input checked="" type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie :			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
Fait à : CASA
Signature de l'adhérente(e) : ?

Le : 18/08/2023



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/08/2023	CS		300 dhs	INP : 14914973/191
29/08/2023	Contrôle		Gratuit	Dr Malika Smaïli Médicale Néphrologue Centre des Maladies de la Rein INPL Centre: 050082645 INPL: 0522 78 07 62

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE OLYMPIQUE 1471 Lot Corneille 11030 Niort France	18/08/23	73,80 342,130

~~ANALYSES - RADIographies~~

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
CHINE EIDI MAROC N°: 001681692000016 N°: 361598 N°: 5593500 N°: 1102	19/08/23	50% OUTS	23114000

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				<input type="text"/> COEFFICIENT DES TRAVAUX
				<input type="text"/> MONTANTS DES SOINS
				<input type="text"/> DEBUT D'EXECUTION
				<input type="text"/> FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	$ \begin{array}{r} H \quad 25533412 \quad 21433552 \\ \hline D \quad 00000000 \quad 00000000 \\ \hline \quad 00000000 \quad 00000000 \\ B \quad 35533411 \quad 11433553 \end{array} $			<input type="text"/> COEFFICIENT DES TRAVAUX
				<input type="text"/> MONTANTS DES SOINS
				<input type="text"/> DATE DU DEVIS
				<input type="text"/> DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

LOT : 1107
PER : 08/24
PPV : 57,80 DH

الدم الم濾ed وتصفية

MALADIES DU REIN ET

LOT : 1116
PER : 05/25
PPV : 57,80 DH

Spécialiste des Maladies des Reins et Dialyse

CU d'Oxycologie - Médecine d'Urgence

CU d'Échographie Générale

Ancienne Interne des Hôpitaux de Grenoble

INPE CENTRE



090062845



كلى وتصفية الدم

لب الاستجاعالى

محض بالصدى

مستشفيات غرونوبل بفرنسا

INPE



091197319

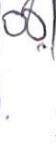
Ordonnance

Casablanca, le

Hélène Féline

29/08/2025

60,00 x 3 (180,00)



- Ferplex solution buvable

1 pinte par jour tu de 5 mois

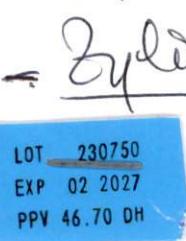
57,80 x 2 (115,60)



- toute Adge

46,70

1 p le soin



LOT 230750
EXP 02 2027
PPV 46.70 DH

46,70

tu 3 mois



HEMODIALYSE BELLE VUE : Lot 161, Lottissement Belle Vue, Sidi Maarouf, Casablanca - Maroc

Tél.: 05 22 78 07 62 - Fax : 05 22 97 42 54 - E-mail : dialysebellevue@gmail.com

INPE - 091197319 - INPE CENTRE : 090062845 - ICE : 000106579000066 - IF : 15265631

مركز أمراض الكلى و تصفية الدم المختبر الجميل CENTRE DES MALADIES DU REIN ET DE DIALYSE BELLE VUE

Dr. Souiri Malika

Spécialiste des Maladies des Reins et Dialyse

CU d'Oxyologie - Médecine d'Urgence

CU d'Echographie Générale

Ancienne Interne des Hôpitaux de Grenoble



INPE CENTRE



د. الصويري مليكة
أخصائية في أمراض الكلى و تصفية الدم
شهادة جامعية في الطب الإستعجالي
شهادة جامعية في الفحص بالصدى
طبيبة داخلية سابقاً بمستشفيات غرونوبل بفرنسا

INPE



Ordonnance

Casablanca, le

28/08/2023

Hu Hous Potomia

- Hepenostop

73,80



à 2 upi

18/08/2023

Dr. Souiri Malika
Médical Néphrologue
Centre des Maladies du Rein
et de Dialyse Belle Vue
INPE 091197319 - INP CENTRE: 090062845
Tél: 05 22 78 07 62

HEMODIALYSE BELLE VUE : Lot 161, Lotissement Belle Vue, Sidi Maarouf, Casablanca - Maroc

Tél.: 05 22 78 07 62 - Fax : 05 22 97 42 54 - E-mail : dialysebellevue@gmail.com

INPE : 091197319 - INP CENTRE : 090062845 - ICE : 000106579000066 - IF : 15265631



Ordonnance

Nom & Prénom :

Huy fathima Hanis

Casablanca le :

18/07/2023

Hématologie

- NFS
- VS
- CRP
- Hémoculture

Fonction hépatique et enzymologie

- Transaminases ASAT, ALAT
- Bilirubine libre et conjuguée
- Lactate Déshydrogénase LDH
- Bilirubine libre et conjuguée
- Phosphatases alcalines
- G-GT
- Amylasémie -Lipasémie
- Protidémie Albuminémie
- Electrophorèse des Protéines EPP
- CPK (Créatine PhosphoKinase)
- Troponine
- BNP
- B2 microglobuline
- PTHi 25OH VITAMINE D
- TSH PSA

Examen des urines

- Protéinurie des 24H
- ECBU
- Protéinurie/Créatininurie sur échantillon d'urines du Matin
- Compte d'addis
- Electrophorèse Protides urinaires
- Ionogramme urinaire
 - Na+
 - K+
 - Cl-
 - Ca+
 - Phosphore
 - Urée
 - Créatinine
 - Ac urique
- Citraturie
- Cristalurie
- Examen du calcul urinaire (SIR)

Hémostase

- TP - TCK
- Fibrinogène
- INR

Glucose

- Glycémie à jeun
- Hyperglycémie par VO
- Hémoglobine glyquée

Ionogramme sanguin

- Na+, K+, Ca++, RA, Cl-
- Mg++
- Phosphore
- Urée
- Crétaténine
- Acide urique

Bilan lipidique

- Cholestérol total, HDL, LDL
- Triglycérides

Sérologie et immunologie

- Hépatite B
 - Antigène Hbs
 - Anticorps Anti Hbs
 - Anticorps Anti Hbc
- Hépatite C
 - Anticorps Anti HVC
 - PCR HVC
- HIV 1 et 2
- VDRL - TPHA
- Facteur Rhumatoide :
 - (Latex, Waaler Rose)
- Anticorps anti-nucléaires
- Anticorps anti-DNA natif
- ASLO
- Dosage du Complément

Autres

DR. INESSA BOUTE
Médecin Néphrologue
Centre des Maladies du Rein
et de Dialyse Belle Vue
INPE : 091197319 - INPE Centre : 090062845
Tél. : 05 22 78 07 62

Laboratoire d'Analyses Médicales
Sidi Maarouf

Facture

N° facture 2023-4381

Date 19/08/2023

Patient Mme HARIS Fatima

Date prélèvement : 19/08/2023

Analyses	Valeur en B	Montant
VITESSE DE SEDIMENTATION	30	40,20
CRP : PROTEINE-C REACTIVE	100	134,00
GLYCEMIE A JEUN	30	40,20
HEMOGLOBINE GLYQUEE A1C	100	134,00
CHOLESTEROL TOTAL	30	40,20
HDL-CHOLESTEROL	50	67,00
LDL- CHOLESTEROL	50	67,00
TRIGLYCERIDES	50	67,00
IONOGRAMME SANGUIN	150	201,00
SGOT/ASAT aspartate aminotransférase	50	67,00
SGPT/ALAT alanine-aminotransférase :	50	67,00
ELECTROPHORESE DES PROTEINES	100	134,00
ASLO	80	107,20
PTH : PARATHORMONE INTACTE	400	536,00
PROTEINURIE de 24h	40	53,60
ELECTROPHORESE DES PROTEINES URINAIRES	250	335,00
ECBU+/-ATB	150	201,00
Total B	1710	2 291,40
APB	1,0	20,00
Majoration de garde		
Total		2 311,40

LABORATOIRE SIDI MAAROUF
TÉL: 0523 3615999
N°: 403363000016

CENTRE DES MALADIES DU REIN ET DE DIALYSE BELLE VUE

Nom : HARIS

PRENOM : FATIMA

Casablanca le : 18/08/2023

Echographie Rénale

- Rein droit réduit de taille mesurant 9.2/4/3 cm de contours réguliers avec une mauvaise différenciation cortico médullaire et cortico sinusale, sans dilatation des cavités pyelocalicielles.
On note au moins quatre kystes infracentimétriques d'allure simples.
- Rein gauche réduit de taille mesurant 9.4/3.5/3.8 cm de contours réguliers avec une mauvaise différenciation cortico médullaire et cortico sinusale, sans dilatation des cavités pyelocalicielles.
Il est le siège également de quelques kystes anéchogènes corticaux et médullaires.
- Vessie pleine à paroi fine et à contenu anéchogène.

Au total : Reins de néphropathie chronique.

Dr Malika Souiri
Médecin Néphrologue
Centre des Maladies du Rein
et de Dialyse Belle Vue
INPE : 091107319 - INPE Centre : 090002845
Tél : 0522 78 07 62



ELECTROPHORESE DES PROTEINES SERIQUES

Commentaire : Résultat ci-joint

<u>mPic</u>	<u>Augmentation</u>	<u>Diminution</u>
Albumine : (albumine, alpha, pré Beta et Beta-lipoprotéines)	- Problème pré-analytique	- Défaut de synthèse (insuffisance hépatique, inflammation ou dénutrition) - Perte par fuite digestive, cutanée ou urinaire - Catabolisme exagéré
Alpha-1 GLOBULINES : (Orosomucoïde, Alpha -1 antitrypsine)	- Syndromes inflammatoires	- Déficit congénital - Insuffisance hépatocellulaire, dénutrition - Syndromes néphrotiques.
Alpha-2 GLOBULINES : (Alpha-2 macroglobuline haptoglobine)	- Syndromes néphrotiques - Syndromes inflammatoires	- Déficit congénital en haptoglobine - Hémolyse intra-vasculaire - Insuffisance hépatique ou dénutrition - Fuites protéiques digestives ou rénales.
Beta-GLOBULINES : (Transferrine, Hémopexine Complément C3 et C4, CRP)	- Carence en fer - Cirrhose	- Insuffisance hépatique ou dénutrition - Fuites digestives ou rénales.
Gamma-GLOBULINES : Gamma-globulines	- Poly clonales, elle peut être en rapport avec des pathologies infectieuses chroniques, des hépatites chroniques, des maladies auto-immunes, et lors de certains cancers. - Monoclonalement, elle peut être en rapport avec * Gammopathies bénignes des sujets âgés. * Myélome ou la maladie de waldenstrom	- Hypogammaglobulinémie transitoire du nourrisson - Déficits immunitaires primitifs - Traitements immunosupresseurs - Syndromes myéloprolifératifs.

LABORATOIRE SIDI MAAROUF
Dr. GHIZLANE HADDIOUI
Médecin Biologiste
Rd Pt Sidi Maârouf Casablanca
0522 33 52 09 / 0668 15 24 24
0522 33 52 71



مختبر التحاليل الطبية سidi معارف

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES SIDI MAAROUF

Bactériologie - Biochimie - Hématologie - Immunologie - Mycologie - Parasitologie - Virologie

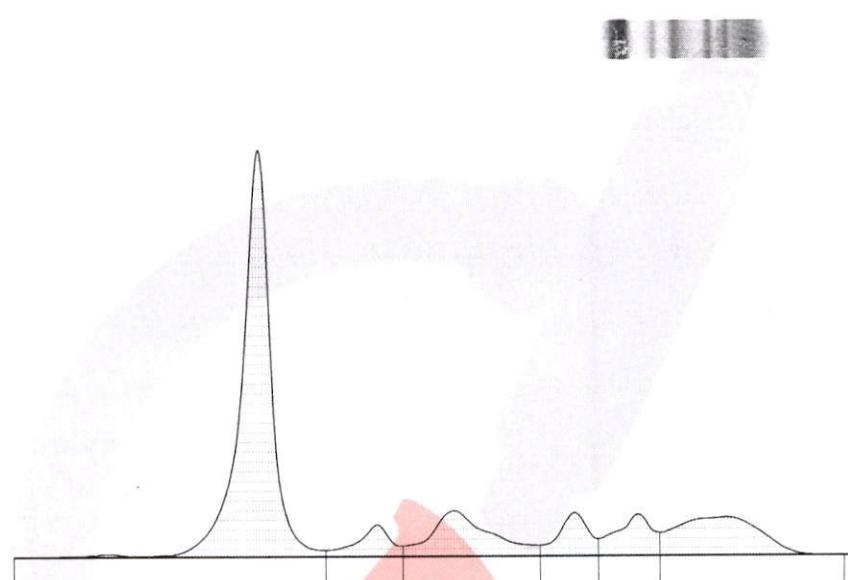
Dr. Ghizlane HADDIOUI
Médecin Biologiste

HARIS FATIMA

Ech : 7 Date: 22/08/2023

ID: 5190823018

DDN: 01/01/1954



Technique Electrophorèse des Protéines Sériques

Sur MINICAP FLEX PIERCING

Fractions	%	Ref. %	Conc.	Ref. Conc.
Albumine	55,2	<	55,8 - 66,1	38,6
Alpha 1	4,9		2,9 - 4,9	3,4
Alpha 2	12,6	>	7,1 - 11,8	8,8
Beta 1	5,9		4,7 - 7,2	4,1
Beta 2	6,8	>	3,2 - 6,5	4,8
Gamma	14,6		11,1 - 18,8	10,2

A/G Ratio: **1,23**

T. P.: **70** g/L

Commentaire :

LAECR/CTE SIDI MAAROUF
Dr. G HADDIOUI
Médecin Biologiste
F. d. P. Sidi Maârouf Casablanca
Tel: 0522 33 52 09 / 0668 15 24 24
Fax: 0522 33 52 71



مختبر التحاليل الطبية سidi معارف

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES SIDI MAAROUF

Bactériologie - Biochimie - Hématologie - Immunologie - Mycologie - Parasitologie - Virologie

Dr. Ghizlane HADDIOUI
Médecin Biologiste

Mme HARIS Fatima

Dossier N° : 190823-018

Page : 4/5

ANALYSES URINAIRES

PROTEINURIE de 24h

			Valeurs Usuelles	Antériorité
Diurèse (Sous réserve d'un bon recueil urinaire)	:	2 000 ml		3 200 (17/02/22)
Proteinurie sur échantillon	:	0,459 g/l	(Inférieur à 0,15)	2,858 (22/05/22) 0,260 (17/02/22)
Résultat (g/24h)	:	0,918 g/24h	(Inférieur à 0,14)	0,832 (17/02/22)

ANALYSES BACTERIOLOGIQUES

EXAMEN CYTOBACTERIOLOGIQUE DES URINES

EXAMEN MACROSCOPIQUE	:		
Type du Prélèvement	:	Urides 2ème jet	
Aspect des urides	:	Clair	
EXAMEN CHIMIQUE	:		
NITRITES	:	Absence	
SANG	:	Négatif	Négatif (12/06/20)
Albumine	:	Positive ++	Positive + (12/06/20)
PH	:	6	
EXAMEN MICROSCOPIQUE	:		
Leucocytes	:	4000 /ml	(Inférieur à 10000)
Hématies	:	<1000 /ml	(Inférieur à 10000)
CELLULES EPITHELIALES	:	Rares	
Cristaux	:	Absence	
Cylindres	:	Absence	
LEVURES	:	Absence	
Examen direct après coloration de GRAM	:		
Bacilles gram négatif	:	Absence	
Cocci gram positif	:	Absence	
CULTURES	:		
CULTURE	:	STERILE	STERILE (12/06/20)

LABORATOIRE SIDI MAAROUF
Dr G. HADDIOUI
Médecin Biologiste
Rd Pt Sidi Maârouf Casablanca
Tél : 05 22 33 52 09 / 0668 15 24 24
Fax : 05 22 33 52 71



مختبر التحاليل الطبية سidi معارف

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES SIDI MAAROUF

Bactériologie - Biochimie - Hématologie - Immunologie - Mycologie - Parasitologie - Virologie

Dr. Ghizlane HADDIOUI
Médecin Biologiste

Mme HARIS Fatima

Dossier N° : 190823-018

Page : 3/5

IMMUNOCHIMIE

ELECTROPHORESE DES PROTEINES

Albumine	:	55,20	%	
Alphal-globulines	:	4,90	%	
Alpha2-globulines	:	12,60	%	
Bêta1-globulines	:	5,90	%	
Bêta 2 - globulines	:	6,80	%	
Gamma-globulines	:	14,60	%	
Protides totaux	:	70	g/l	(60 - 80)
Albumine	:	38,64	g/l	
Alphal-globulines	:	3,43	g/l	
Alpha2-globulines	:	8,82	g/l	
Bêta1-globulines	:	4,13	g/l	
Bêta2-globulines	:	4,76	g/l	
Gamma-globulines	:	10,22	g/l	
Rapport Albumine/Globuline (A/G) :	:	1,23		

ANALYSES D'IMMUNOLOGIE-SEROLOGIE

ASLO : anticorps anti-streptolysine : 150 UI/ml (Inférieur à 200)
(Tech. immunoturbidimétrique)

ANALYSES HORMONALES

PTH : PARATHORMONE INTACTE : 191,40 pg/ml (8,7 - 79,6)
(Technique immunoenzymatique Vidas biomerieux)

Valeurs Usuelles

Antériorité

Dr. Ghizlane HADDIOUI
Médecin Biologiste
190823-018 Casablanca
Tél. 0522 231209 / 0522 335271
Fax. 0522 335271



مختبر التحاليل الطبية سidi معارف

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES SIDI MAAROUF

Bactériologie - Biochimie - Hématologie - Immunologie - Mycologie - Parasitologie - Virologie

Dr. Ghizlane HADDIOUI
Médecin Biologiste

Mme HARIS Fatima

Dossier N° : 190823-018

Page : 2/5

ANALYSES DE BIOCHIMIE (SANG)

Valeurs Usuelles

Antériorité

IONOGRAMME SANGUIN

POTASSIUM (Electrode spécifique)	:	4,26	mmol/l	(3,5 - 5,5)	4,30 (01/02/22)
SODIUM (Electrode spécifique)	:	135,00	mmol/l	(135 - 148)	140,20 (01/02/22)
CHLORE (Electrode spécifique)	:	99,70	mmol/l	(94 - 108)	100,60 (01/02/22)
RESERVE ALCALINE (Electrode spécifique)	:	24,21	mmol/l	(21 - 30)	26,90 (12/06/20)
PROTIDES TOTAUX (Tech. de Biuret)	:	70	g/l	(60 - 80)	62 (12/06/20)
CALCIUM (Tech à l'Arsenazo III)	:	96,39	mg/l	(85 - 105)	92,74 (22/05/22)
		2,41	mmol/l	(2,13 - 2,63)	93,80 (31/05/22)
					86,34 (01/02/22)
					97,44 (12/06/20)
SGOT/ASAT aspartate-aminotransférase (Tech. cinétique IFCC)	:	12	UI/l	(Inférieur à 40)	
SGPT/ALAT alanine-aminotransférase (Tech. cinétique IFCC)	:	10	UI/l	(Inférieur à 45)	

LABORATOIRE SIDI MAAROUF
Dr G HADDIOUI
Médecin Biologiste
Rd Pt Sidi Maârouf Casablanca
Tél : 0522 33 52 09 / 0668 15 24 24
Fax : 0522 33 52 71



مختبر التحاليل الطبية سidi معارف

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES SIDI MAAROUF

Bactériologie - Biochimie - Hématologie - Immunologie - Mycologie - Parasitologie - Virologie

Dr. Ghizlane HADDIOUI
Médecin Biologiste

Casablanca, le 29/08/2023

Code Patient : 20-02472

Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 190823-018 Pvt du: 19/08/2023 10:12

Nom : Mme HARIS Fatima

Demandé par Dr : SOUIRI MALIKA



Page : 1/5

ANALYSES D'HEMATOLOGIE

Valeurs Usuelles

Antériorité

VITESSE DE SEDIMENTATION

(Technique de Westergreen : VES-Matic 20 de Diesse)

Première heure : 79 mm (Inférieur à 15)

ANALYSES DE BIOCHIMIE (SANG)

Valeurs Usuelles

Antériorité

CRP : PROTEINE-C REACTIVE

(Tech. Immunoturbidimétrique)

: 1,9 mg/l

(Inférieur à 6)

GLYCEMIE A JEUN

(Méthode enzymatique à l'hexokinase)

: 0,94 g/l
5,17 mmol/l

(0,7 - 1,1)

(3,85 - 6,05)

0,88 (01/02/22)

HÉMOGLOBINE GLYQUÉE :

(HPLC D10-Biorad)

: 6,0 %

(4,5 - 6,3)

Les valeurs usuelles sont de 4,5 à 6,3 % lorsque les glycémies sont normales.

Les études ont montré que le diabète est :

- * bien équilibré lorsque le taux est inférieur à 6,5 %
- * moyennement lorsqu'il est entre 6,5 et 7,5 %
- * mal équilibré au-delà de 8 %

CHOLESTEROL TOTAL

(Tech enzymatique colorimétrique au CHOD)

: 2,74 g/l
7,07 mmol/l

(Inférieur à 2,2)
(Inférieur à 5,16)

2,96 (01/02/22)

HDL-CHOLESTEROL

(Dosage enzymatique direct oxydase/PEG)

: 0,53 g/l
1,36 mmol/l

(Supérieur à 0,4)
(Supérieur à 1,05)

0,50 (01/02/22)

LDL-CHOLESTEROL

(calcul: formule de Friedwald pour les valeurs de triglycérides < 3,4 g/l)

: 1,88 g/l
4,81 mmol/l

(Inférieur à 1,5)
(Inférieur à 3,89)

2,22 (01/02/22)

Valeurs souhaitables du LDL-Cholestérol (g/l) en fonction du nombre de facteurs de risque cardiovasculaire*
Selon l'AFSSAPS.

- Présence de 0 à 1 facteur de risque : LDL < 1,6
- Présence de 2 facteurs de risque ou plus : LDL < 1,3
- Présence d'antécédents de maladies cardiovasculaires : LDL < 1

*Selon l'AFSSAPS, les facteurs de risque sont : l'âge, les antécédents familiaux de maladie coronaire précoce, le tabagisme, l'HTA, diabète type de type 2 et HDL < 0,40 g/l.

TRIGLYCERIDES

(Enzymatique)

: 1,67 g/l
1,90 mmol/l

(Inférieur à 1,5)
(Inférieur à 1,99 g/l)

LABORATOIRE SIDI MAAROUF
Dr G HADDIOUI
Médecin Biologiste
Rd. Pt. Sidi Maârouf Casablanca
Tél : 0522 33 52 09 / 0668 15 24 24
Fax : 0522 33 52 71